

Réf: Dossier 304432

Avis de constitution

SOCIETE « DAIM ET CUIR »

Siège ABIDJAN, COCODY, FAYA, COCODY VILLAGE-
EXTENSION, NON LOIN DE LAURIE 09, LOT N°238, ILOT N°
22., Lot 238, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAIM ET CUIR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ENTRETIEN, REPARATION, RESTAURATION DE TOUS LES OUTILS EN CUIR ,
- VENTE DE PRODUITS D'ENTRETIENS ET ACCESSOIRES,
- VENTE ET FABRICATION DE CHAUSSURES ET MAROQUINERIES,
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, FAYA, COCODY VILLAGE-

EXTENSION, NON LOIN DE LAURIE 09, LOT N°238, ILOT N°
22., Lot 238, Ilot 22

Dirigeant(s) M SUMNINA TOURE ABDOUL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04065 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24841/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

